



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

192. Couleur. Coloris.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

ou qui même n'en a jamais fait partie. La *barre* est une piece ou même un tout qui a beaucoup de longueur sur peu de largeur avec quelque épaisseur, & qui peut faire résistance. Ainsi l'on dit: la *lisiere* d'une province, d'un drap, d'une toile; une *bande* de toile, d'étoffe, de papier; une *barre* de bois ou de fer (*Encycl.* II, 57).

192. COULEUR. COLORIS.

Les *couleurs* sont les impressions particulieres que fait sur l'œil la lumiere réfléchie par les diverses surfaces des corps: ce sont elles qui rendent sensibles à la vue les objets qui composent l'univers. Le *coloris* est l'effet qui résulte de l'ensemble & de l'assortiment des *couleurs* naturelles de chaque objet, relativement à sa position à l'égard de la lumiere, des corps environnans, & de l'œil du spectateur: c'est le *coloris* qui distingue la nature & la situation de chaque objet.

Il y a sept *couleurs* primitives: le rouge, l'orange, le jaune, le verd, le bleu, l'indigo, le violet; & chacune de ces *couleurs* a ses nuances. Les *couleurs* primitives en peinture sont différentes de celles-là; & les autres, ainsi que leurs nuances, se composent du mélange des primitives: c'est une opération physique. Mais l'art du *coloris*, c'est-à-dire, l'art d'imiter les *couleurs* des objets naturels, relativement à tous les aspects de leur position, ne peut être que le résultat de beaucoup de lumieres acquises & d'un goût exquis.

Colorer, c'est rendre un objet sensible par une *couleur* déterminée: *colorier*, c'est donner à chaque objet le *coloris* qui lui convient. On *colore* une liqueur; on *colorie* un tableau. (B.)